LE MONDE D'APRES

LOI DE SÉCURITÉ GLOBALE, LOI SÉPARATISME, CITOYENS RÉFÉRENTS…

LE MONDE D'APRES

NOUS N'ACCEPTONS PAS
CES ATTEINTES Á LA DÉMOCRATIE

La coordination « Le Monde d'Après* » du Pays de Saint-Malo s'est engagée dès sa création pour la défense des libertés démocratiques sérieusement menacées par les initiatives de l'actuel gouvernement en matière de sécurité publique. C'est ainsi qu'elle s'est mobilisée dès le 1er mai 2020 pour la défense du droit de manifester, mis en cause par l'actuelle gestion de la crise sanitaire qui entrave l'organisation des rassemblements ou des manifestations.
Elle a ensuite mené des actions sur les thèmes qui agitent le débat public à Saint-Malo comme partout en France

- pour dénoncer les violences policières, et rappeler l'exigence de vérité en matière d'enquête mettant en cause les agissements de certains membres des forces de l'ordre
- pour défendre la Sécurité Sociale à l'occasion de l'anniversaire des 75 ans de sa création
- pour exprimer sa totale opposition à la loi de sécurité globale qui instaure un système de surveillance généralisée et s'attaque à la liberté d'expression et notamment à celle de la presse, ainsi qu'à la loi séparatisme qui aboutit à affaiblir certaines garanties démocratiques fondamentales (loi de 1901 sur les associations, loi de 1905 sur la laïcité et la liberté de culte, la loi de 1882 sur l'école, loi de 1881 sur la presse…).

Le projet de la municipalité de Saint-Malo d'instaurer un dispositif « référent-citoyen » -qui découle directement de la circulaire Castaner- traduit la volonté du gouvernement de mettre la population sous surveillance. Ce projet, qui n'a pas été mis en débat au sein de la population et qui n'est fondé sur aucun élément objectif justifiant de l'aggravation de la délinquance ou du sentiment d'insécurité, s'inscrit clairement dans une politique de répression et de dénonciation.

La lutte contre les incivilités et la délinquance relève d'abord d'une refonte des missions des services sociaux, en lien avec les fonctions des maisons de quartier et d'un renforcement des moyens de la ville en matière de postes d'animateurs sociaux, éventuellement d'autres dispositifs mis à l'épreuve en d'autres lieux ces années dernières et qui ont prouvé leur efficacité sans attenter aux libertés publiques.

Telles sont les raisons qui amènent la coordination, partie prenante du mouvement social de Saint-Malo, à se montrer particulièrement vigilante pour que soient respectées les libertés publiques d'expression, d'opinion, de circulation. Elle demande l'abandon pur et simple de ce projet.

Ces questions exigent une large consultation de la population afin de lui permettre de décider des choix en matière de sécurité publique.

A Saint Malo
comme partout en Bretagne

MANIFESTONS

Samedi 20 mars à 15h
Esplanade St Vincent
Cortège jusqu'à la sous-préfecture

* Attac Pays malouin – Jersey, FSU, Génération.s, La France Insoumise, LDH, NPA, Osons !, Solidaires 35Pays malouin, UDB, Gilets jaunes pays malouin ainsi que des citoyen.nes non affilié.es.

Contact : construisonslapres@gmail.com
Site web : http://www.lemondedapres-saintmalo.fr/
Chaîne Youtube : https://www.youtube.com/channel/UCayIrB742ovZHUAX94xwS3Q

APPEL DE LA COORDINATION DES COLLECTIFS DE BRETAGNE

Pour le retrait total des projets et propositions de loi «sécurité globale» et « confortant les principes républicains», la suppression du nouveau schéma national du maintien de l'ordre (SNMO) et l'abrogation des trois décrets élargissant les possibilités de fichage par la police

Depuis plusieurs semaines, aux quatre coins du pays, à l'appel d'organisations syndicales, de mouvements politiques, d'associations, de collectifs de journalistes, et de citoyens, de fortes mobilisations se mettent en place dans des cadres unitaires pour défendre nos droits et nos libertés.

Il est évident que le but du gouvernement est de restreindre la liberté d'informer, la liberté de la presse et de priver la population d'user de son droit d'expression, d'être informée, de manifester, de s'organiser pour défendre les conquêtes ouvrières et les libertés démocratiques avec le délit d'intention et en perspectives les délits d'opinions.

Ceci dans un contexte de régression alarmante des droits sociaux, les plans de licenciement se multiplient et la précarité s'aggrave pour tous les travailleurs et les sans-papiers.

Ce gouvernement choisit la voie de la répression et de la restriction des libertés :

- **Il maintient sa loi de sécurité globale** qui restreint la liberté de la presse, contribue à la multiplication de violences policières en projetant l'interdiction de filmer ou photographier les actions de la police, prévoit la surveillance généralisée de l'espace public à base de drones notamment. Cette proposition de loi ouvre la porte à la privatisation des prérogatives de la police, dont celles qui relèvent du judiciaire.
- **Le projet de loi prétendant conforter « les principes républicains »** remet en cause la laïcité et la séparation de l'Église et de l'État, et ouvre la voie à un contrôle de l'ensemble des associations et stigmatise encore davantage une large partie de la population. **C'est aussi un pouvoir de contrôle de l'État sur toutes celles et ceux qui auraient "une idéologie qui se dresserait contre les valeurs de la République"**. L'interprétation laissée au pouvoir aménage la possibilité de voir condamner tous celles ou ceux qui contesteraient des politiques gouvernementales, sous couvert d'une atteinte aux valeurs de la république ! Ce projet de loi ne fait qu'organiser de nouveaux privilèges et avantages financiers aux Églises (immeubles de rapport !).
- **Trois décrets sont venus récemment donner la possibilité d'un fichage massif des militants**, et de leur entourage (notamment des enfants mineur-es) et d'une collecte de données très personnelles sur leur santé, de leurs activités sur les réseaux sociaux et sur leurs opinions philosophiques, associatives, politiques et syndicales !
- **De plus le gouvernement renforce ses dispositifs sécuritaires à travers le SNMO** (schéma national du maintien de l'ordre) pour lequel de nouvelles batteries de moyens militaires et policiers et extra public renforcent la puissance policière d'État, et ne peuvent que générer de graves inquiétudes citoyennes.

Ces lois vise les militants syndicaux, associatifs, politiques et les lanceurs d'alerte qui se battent pour améliorer le sort de la population et freiner le rouleau compresseur capitaliste.

Après l'extension de l'état d'urgence,
après les mesures liberticides,
l'avenir de la démocratie est en jeu !

L'autoritarisme est en marche.

Face à ces attaques sans précédent contre les plus élémentaires libertés démocratiques, la coordination des collectifs de Bretagne contre les lois liberticides exige le retrait total du projet de loi « sécurité globale », l'abrogation des trois décrets élargissant les possibilités de fichage par la police et le retrait du projet de loi prétendant conforter « les principes républicains ».